



Notes de la séance de la Commission d'Etablissement de Mon-Repos

Lundi 15 juin 2020 à 20h00

Visioconférence

- Parents :** Maya Breitenstein Knobel, Ricardo Chavarriaga, Isabelle Guerlais, Jérôme David
- Professionnels :** Valérie Baud Vanney, Maxime Clerc, Nathalie Corbaz, Magali Lecoultre, Markella Murith, Claude Zryd
- Organisations :** Karma Al Azmeh Valluy, Anne Klunge
- Autorités politiques :** Florence Bettschart-Narbel, Magali Zuercher
- Excusés/absents :** Frédéric Perroud

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

L'OJ est adopté à l'unanimité des membres présents. En raison du retard annoncé de Mme Zryd, il est convenu que les points 3 et 4 sont mis en attente* pour pouvoir être discutés en sa présence.

2. Adoption du PV du 4 mai 2020

Le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

5. 5.1. Lettres de présentation aux parents

Pour favoriser le recrutement de membres, rendu nécessaire par plusieurs départs prévus dans les mois qui viennent, il est proposé de mieux expliquer dans la lettre le rôle et le fonctionnement de la COMET et de souligner l'intérêt que peuvent notamment y trouver les parents d'élèves. La mention de thématiques précises (chœur de l'école, mobilité douce, aménagement de cours, communication interne, etc.) serait sans doute de nature à susciter des engagements. Il est décidé que la lettre, rédigée par le bureau, circulera au sein de la Commission avant la rentrée prochaine. Au sujet du renouvellement des représentant-e-s des associations, la discussion porte sur l'intégration éventuelle de structures susceptibles de renforcer les liens entre la COMET et la vie des quartiers aux alentours des écoles. Magali Zuercher se propose de contacter Mme De Pietro à ce propos.

5.2. Conférence des parents

Au vu des incertitudes qui pèsent encore sur le retour d'une seconde vague de pandémie à l'automne, il est décidé de reporter une nouvelle fois cet événement au printemps 2021. Deux points émergent de la discussion : la participation des parents dépendra de l'intégration des enfants à l'événement, si bien qu'il faudrait par exemple réfléchir à une exposition de travaux d'élèves à cette occasion ; d'autre part, la conférence prévue augmente une offre déjà pléthorique d'initiatives autour de l'école et du numérique, si bien qu'un travail de coordination serait nécessaire pour à la fois mieux profiler notre conférence et tirer profit de collaborations possibles avec l'un ou l'autre des projets déjà annoncés (« semaine sans écran », « écran



total », etc.). Les deux points sont en partie liés, puisqu'on peut imaginer qu'une telle collaboration débouche sur la présentation aux parents, lors de la conférence, de travaux d'élèves effectués dans le cadre d'un autre projet lié au numérique et à l'école. Enfin, il est suggéré de ne pas mettre l'accent uniquement sur les risques du numérique pour les élèves, mais de faire également la part belle aux dimensions positives, voire ludiques, des nouvelles technologies à l'école.

5.3. Assemblée des parents

Elle est reportée d'autant, puisqu'elle devait se tenir le jour même de la conférence de novembre. Elle aura donc lieu, elle aussi, au printemps 2021.

***4. Réflexion sur l'organisation et le fonctionnement de la COMET**

La Présidente propose cette réflexion au regard de ce qui se fait dans d'autres COMET. Il ne s'agit pas de les imiter, mais de prendre le temps de penser à l'adéquation des moyens aux fins que nous assignons à notre investissement dans la COMET. Notre fonctionnement est-il le plus favorable à la réalisation des objectifs que nous aimerions atteindre ? L'idée de former des sous-commissions thématiques est débattue puis écartée, au motif que les réunions que nous avons, sous leur forme actuelle, donnent lieu à des échanges conviviaux, constructifs et efficaces. La charge de travail est également mentionnée dans la discussion : une structure en sous-commissions multiplie les réunions ; elle exige un investissement très conséquent de la part de ses membres. La dynamique est optimale lorsqu'un projet précis fédère les énergies, comme ce fut le cas en 2018. Aussi est-il décidé de fixer dès la rentrée prochaine un objectif, ou plusieurs, pour l'année 2020-2021 et d'y ajuster le calendrier des réunions ultérieures de la COMET. Des sous-groupes verront alors le jour, si le besoin s'en fait sentir.

***3. Point de situation, retours et perspectives**

Du côté des parents, il semble que le quota d'inquiétude ait été épuisé. Et comme tout se passe globalement bien, rien ne donne lieu à objection ou réprimande. Le retour des élèves à leur vie sociale habituelle leur a fait beaucoup de bien.

Du côté des enseignant-e-s, les mesures d'hygiène ont été très envahissantes. Elles ont réclamé un aménagement des journées ordinaires afin de pouvoir « être ensemble » malgré tout. Il a en outre fallu du temps aux enfants pour se retrouver entre eux. L'absence d'évaluation a néanmoins libéré la possibilité de mener à bien des projets sur un rythme très attentif aux élèves et, au vu de leur motivation, généralement très bénéfique — même si, comme le rappellent certains retours d'expérience, il est arrivé que des classes aient été démotivées précisément par ce manque d'évaluation et de repères (notamment l'absence d'ECR) et qu'elles soient devenues anxieuses relativement à leur niveau véritable et à la suite de leur scolarité.

6. Décisions, suites à donner

Voir ci-dessus.

7. Admissions, démissions

Ricardo Chavarriaga prend congé de la Commission en soulignant le plaisir qu'il a eu à en faire partie. Toute la Commission le remercie chaleureusement pour son travail et son engagement. Maya Breitenstein l'invite à rejoindre en fin de séance la prochaine réunion pour un apéritif de départ.

8. Date et lieu de la prochaine séance

Mercredi 30 septembre, 19 heures, lieu à déterminer.



9. Divers et propositions individuelles

Magali Zuercher évoque le chantier des Eglantines qui démarre le 6 juillet et demande ce qu'il est prévu de faire pour protéger le site, souvent utilisé hors des heures d'école par des jeunes pas toujours très prudents (notamment sur les toits). Mme Zryd confirme que la Ville, aussi bien que l'école, communiqueront là-dessus courant juillet. Pour ce qui est de la sécurisation des toits, l'une des options possibles, outre le recours à la police en cas de mise en danger de soi de la part de mineurs, serait de mieux bloquer les accès potentiels aux points les plus dangereux pour les rendre impraticables aux enfants sans surveillance.

Lausanne, janvier 2021/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch